



Le développement des programmes d'éducation thérapeutique du patient 2 ans après la loi Hôpital, patients, santé, territoire : quel bilan ?

Colloque du 29 juin 2011, organisé par la Société française de santé publique
avec le soutien de la Direction Générale de la Santé

ÉLABORATION D'UN REFERENTIEL DE COMPETENCES EN ÉDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT

Jérôme Foucaud

Chargé d'expertise scientifique en promotion de la santé, Inpes

Depuis 2004, l'Inpes est chargé d'établir des programmes de formation en éducation pour la santé et en éducation thérapeutique du patient (ETP).

En France, il n'y a pas de métier d'ETP, mais bien une structuration en termes de compétences. L'analyse du contexte actuel de la formation en ETP montre qu'elle est peu structurée. On observe une hétérogénéité importante des contenus et un manque de formalisation des compétences attendues dans ce domaine. L'analyse de la littérature montre que l'on trouve essentiellement des référentiels de compétences professionnelles reposant sur une approche par profession (infirmières, généralistes, etc.) concernant des programmes d'enseignements en santé publique. Pour ce qui concerne l'ETP, on peut identifier trois documents qui s'apparenteraient à des référentiels, cependant aucun de ces documents n'est formalisé à partir d'une méthodologie intégrant l'analyse des pratiques.

C'est dans ce cadre que l'Institut s'est engagé fin 2009 à élaborer un référentiel de compétences destiné aux intervenants en ETP. L'objectif de ce référentiel est de constituer une base pour définir les compétences en ETP et de proposer un cadre utilisable par les intervenants et les structures de formation initiale et continue.

Pour élaborer ce référentiel de compétences en ETP, un groupe de travail composé d'institutionnels, de patients, de professionnels et/ou d'experts en ETP a été mis en place. L'élaboration du référentiel s'est déroulée en trois étapes:

1. une phase de repérage (cadre théorique, analyse documentaire, cartographie des acteurs de l'ETP...),
2. une phase de terrain (collecte, analyse des données et rédaction d'un référentiel provisoire),
3. une phase de validation (organisation de la concertation et validation du référentiel).

Le référentiel de compétences en ETP a ainsi été élaboré à partir d'une enquête nationale auprès d'une centaine de praticiens, issus de multiples lieux de pratique de l'éducation thérapeutique du patient, dans les neuf maladies chroniques retenues.

Une enquête complémentaire a été réalisée dans différents pays européens. Le référentiel a été formalisé par une équipe projet et renforcé par les apports d'experts reconnus du domaine. L'ébauche a été soumise à des praticiens de l'ETP, des représentants d'associations, d'organismes, de sociétés savantes et représentants institutionnels. L'ensemble du document rendra compte des suggestions recueillies tout au long du processus de consultations qui sera terminé le 15 octobre 2011.

Ce travail a permis d'élaborer un référentiel en trois volets. Le premier présente les compétences de l'équipe qui travaille en lien direct avec le patient ; le deuxième aborde les compétences nécessaires à la coordination des dispositifs d'éducation thérapeutique ; le troisième présente les compétences nécessaires au pilotage de projets globaux et complexes et à la promotion de l'ETP en lien avec les institutions.

Ces trois volets sont rédigés selon un plan identique qui comporte un référentiel synthétique et un référentiel détaillé. Ce dernier présente les situations types, les activités, les compétences génériques, les compétences spécifiques, les facteurs de contexte, les ressources et un dictionnaire des compétences par domaine et niveau. Un lexique des notions utiles est proposé en fin de document.

Le référentiel de compétences des praticiens en ETP (travail avec le patient, l'équipe interne et les acteurs de l'ETP en lien avec le patient) s'articule autour de 6 situations :

- S1 - Accueillir les personnes atteintes de maladie chronique
- S2- Analyser avec le patient sa situation, ses pratiques de santé et convenir de ses besoins en ETP
- S3 - S'accorder, avec le patient, sur les ressources nécessaires pour s'engager dans un projet et construire avec lui un plan d'action
- S4 - Se coordonner avec les différents acteurs de la démarche d'ETP
- S5 - Mettre en œuvre le plan d'action avec le patient
- S6 - Co-évaluer avec le patient les pratiques et les résultats de la démarche d'ETP.

Le référentiel de compétences pour la conception et la coordination d'une démarche d'ETP (travail avec les équipes internes et externes) s'articule également autour de 6 situations:

- S1 - Constituer une équipe transversale (interne et externe) autour d'une démarche d'ETP
- S2 - Analyser le contexte et concevoir une démarche d'ETP
- S3 - Organiser et conduire une démarche ETP
- S4 - Animer et coordonner les acteurs de l'ETP, suivre le déroulement de la démarche d'ETP
- S5 - Évaluer et faire évoluer la démarche et les pratiques de l'équipe d'ETP
- S6 - Communiquer sur l'expérience de l'équipe, par oral et écrit.

Le référentiel de compétences pour la conception, le pilotage et la promotion des politiques et des programmes d'ETP (travail avec les institutions) s'articule autour de 5 situations :

- S1 - Concevoir une politique ou un programme d'ETP au niveau macro
- S2 - Constituer et organiser des partenariats (territoriaux, thématiques)
- S3 - Piloter et/ou soutenir une politique ou un programme d'ETP
- S4 - Évaluer les politiques ou les programmes d'ETP
- S5 - Valoriser les expériences et promouvoir l'ETP

Le référentiel présente un ensemble de repères qui peuvent contribuer à caractériser les situations de travail de référence et les exigences requises pour un emploi-métier donné ou un espace professionnel défini. Il facilite l'intégration du référentiel de compétences en éducation thérapeutique dans le référentiel d'activités et de compétences de chaque emploi-métier concerné.

Ce référentiel, basé sur le recueil de données issues de la pratique, est aujourd'hui provisoire et demeure perfectible. Le processus de consultation est en cours pour aboutir à une version stabilisée en novembre 2011.